ᓄᓇᕕᒻᒥ ᐃᓗᓯᓕᕆᓂᕐᒧᑦ ᑲᑎᒪᔨᑦ
RÉGIE RÉGIONALE DE LA NUNAVIK REGIONAL
SANTÉ ET DES SERVICES BOARD OF HEALTH
SOCIAUX DU NUNAVIK AND SOCIAL SERVICES

MÉMO

De : Directrice de la santé publique

À : Organisations de la région

Date: 25 août 2020

Objet : Programme de gestion des entrées au Nunavik – mise à jour

Le programme de gestion des entrées au Nunavik vise à réduire le risque d'introduction de la COVID-19 dans la région. Il est composé de 3 volets : les restrictions de voyage, la quarantaine et le dépistage.

Voici une mise à jour sur l'implantation du volet dépistage.

Test pré-départ à l'aéroport

À compter du 31 août 2020, tous les voyageurs, à l'exception de ceux qui ont une preuve de résultat négatif à un test fait dans les 96 heures ou les enfants âgés de moins de 10 ans, seront dépistés avant le départ.

Résultat de test de dépistage avant le déplacement vers le Nunavik

L'obtention d'un résultat de test négatif avant l'embarquement sera éventuellement un prérequis pour tous les passagers. Cette mesure sera effective au cours de l'automne et fera l'objet d'une communication. Il demeure dans l'intérêt des voyageurs de connaître leur résultat avant le départ. Les passagers qui sont en mesure de se faire dépister dans un centre de dépistage de leur région dans les 96 heures avant leur départ sont invités à le faire. L'obtention d'un résultat, verbal ou écrit, sera demandé avant l'embarquement. En cas de report d'un vol qui entraînerait un dépassement du délai de 96 heures, le test devra être répété à l'aéroport. Il en sera de même si le résultat du test n'est toujours pas connu au moment de l'embarquement.

Test au jour 7

Le virus responsable de la COVID-19 peut être en dormance, donc indétectable, pendant plusieurs jours dans le corps d'une personne infectée. C'est pourquoi, pour assurer une protection maximale de la région, la mesure de dépistage avant le départ doit être accompagnée d'une quarantaine et, dans certains cas, d'un 2e dépistage au 7e jour suivant l'arrivée.

P.O. Box 900
Kuujjuaq Qc J0M 1C0

Tel: 1 844 964-2244 / 819 964-2222
Fax: 1 866 867-8026
Web site: nrbhss.gouv.qc.ca

Certaines catégories de passagers, en fonction de priorités établies, se verront remettre à l'aéroport les instructions nécessaires à la prise de rendez-vous pour un 2e dépistage[1]. Il est de la responsabilité du passager de prendre son rendez-vous et de s'y présenter. Aucun dépistage ne sera effectué sans rendez-vous préalable. Lorsque les ressources de la région seront suffisantes, le dépistage au 7e jour sera offert à tous les voyageurs.

Même avec un test négatif au jour 7, la durée de la quarantaine doit être de 14 jours.

Au nom de tous les Nunavimmiut, nous vous remercions de votre collaboration.

Marie Rochette, M.D., M.Sc., FRCPC
Directrice de santé publique

[1] En date du 10 août, les catégories de voyageurs suivantes sont visées par le dépistage au 7e jour : les travailleurs de la santé et des services sociaux en contact avec la clientèle, les personnes ayant reçu des soins au Sud, les personnes en provenance de milieux à haut risque de transmission de COVID-19 (centre de détention, refuge, etc.) et les travailleurs de la construction.

P.O. Box 900
Kuujjuaq Qc J0M 1C0

Tel: 1 844 964-2244 / 819 964-2222
Fax: 1 866 867-8026
Web site: nrbhss.gouv.qc.ca